



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11/10/2022

ID : 081-218101632-20221005-2022\_DEL97-DE

Séance du 5 OCTOBRE 2022

2022 / 04 / 21

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 25
REPRESENTES	: 08
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 28 Septembre 2022

Date d'Affichage : 28 Septembre 2022

Secrétaire de Séance : Guy ESTRABAUD

#### Étaient présents :

Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Agnès MAUREL, Wilfried PÉNÉLA, Corine ALBERT, Christophe ASSÉMAT, Karine LOUP, Philippe BANCAL, Janine BARENS, Cathy ROQUES, Serge GORIN, Michel BERBESSOU, Marie GUIRAUD, Séverine ARMÉRO, Michel MARTIN, Josiane ESTRABAUD, Benoît PUECH, Stéphanie LAFONT, Alexandre CÈNES, Clothilde ASSÉMAT, Fabrice CAUQUIL, Elizabeth ORIVES, Evelyne MARTY-MARINONE, Guy ESTRABAUD, Frédéric CÈNES.

#### Étaient absents représentés :

André AMALRIC par Janine BARENS  
Laurent MONNIER par Olivier FABRE  
Cécile CHABBERT par Françoise ROUQUETTE  
Jean-Michel BRIANT par Serge GORIN  
Chantal CASTAGNÉ par Alexandre CÈNES  
Valentin IOUALALEN par Guy ESTRABAUD  
Fabienne CARAGUEL par Agnès MAUREL  
Pascale BORIES par Christophe ASSÉMAT

#### **OBJET : Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries**

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 28 Juin 1985 mettant en place le système d'aide à la rénovation de façades et les délibérations du 30 Septembre 1996, du 26 Juin 1997 et 27 mars 2006, du 02 juillet 2013 et du 02 juillet 2015 qui constituaient des avenants,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal,

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement » du 27 septembre 2022 ;

DECIDE, après en avoir délibéré, d'accorder l'aide financière indiquée ci-dessous aux personnes dont le nom suit :

Eurl Boucherie de l'Arnette ( <i>vitrine</i> )	720,00 €
M. Jean-Michel RIBES	252,00 €
M. Didier ASSEMAT	1.131,00 €
Sci ANA LEONCE ( <i>façade et menuiseries</i> )	7.437,00 €
M. Hicham ATTAD	1.404,00 €
EHPAD Saint Joseph	3.339,00 €
Sci 9CH ( <i>façade et menuiseries</i> )	2.384,00 €
Mme Arlette DOMON-POUJOL	1.157,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>17.824,00 €</b>

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Guy ESTRABAUD



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*